

# 4 contrôles reconnus par le COFIT\*

Les contrôles s'appliquent à toutes les installations de traite (du pot trayeur au robot de traite) et quelle que soit l'espèce laitière : bovine, ovine ou caprine.

Ils sont réalisés par des Agents Qualifiés, ayant suivi une formation théorique et pratique, et se perfectionnant régulièrement.

Le matériel utilisé lors de ces contrôles est quant à lui vérifié annuellement sur un banc de contrôle reconnu par le COFIT.

## OPTI' Traite

Opti'Traite® est un **contrôle régulier** du montage, de l'état et du fonctionnement à sec (en dehors de la traite) d'une installation de traite.

Il s'applique à **toutes les installations de traite**, du lactoduc d'étable au robot de traite, quelle que soit l'espèce laitière : bovins, ovins ou caprins.

Opti'Traite® est obligatoire dans le cadre de la **conditionnalité des aides PAC**, pour l'adhésion à la **Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage** et au **Code Mutuel de Bonnes Pratiques** en élevage caprin.

Il est parfois exigé par certaines laiteries ou structures et/ou pour répondre à des cahiers des charges (transformation au lait cru).

## NET' Traite

Net'Traite® est un **contrôle du nettoyage** de l'installation de traite, applicable **sur toutes les installations de traite** bovines, caprines et ovines.

Des observations et des mesures (durée, température, concentration, turbulences,...) sont effectuées durant toutes les phases d'un cycle de nettoyage.

Certaines laiteries ou structures peuvent l'exiger pour répondre à des cahiers des charges (transformation au lait cru).

## DEPOS' Traite

Dépos'Traite® est un **contrôle du système de dépose automatique des faisceaux trayeurs**, applicable quelle que soit les installations de traite bovines (hormis robotisées) et caprines équipées de matériels de dépose automatique testés.

Il s'effectue hors traite, à l'aide d'un Simulateur de Fin de Traite (SFT). Ce sont l'homogénéité et la cohérence de fonctionnement des postes qui sont recherchées.

## CERTI' Traite

Certi'Traite® est un **contrôle de conformité du montage et du fonctionnement à sec** (en dehors de la traite) d'une **nouvelle installation de traite**.

Il s'applique à **toutes les installations de traite**, du lactoduc d'étable au robot de traite, **achetées neuves, d'occasion ou rénovées**, quelle que soit l'espèce laitière, bovine, ovine ou caprine.

Il peut être exigé par certaines laiteries ou structures et/ou pour répondre à des cahiers des charges (transformation au lait cru).

MAISON DE L'ÉLEVAGE – EDE TARN

96, rue des Agriculteurs – CS 23240

81011 ALBI Cedex 9

Tél. 05 63 48 83 20 – Fax. 05 63 48 83 13

Email : [accueil@elevation-tarn.fr](mailto:accueil@elevation-tarn.fr)



Maison de  
l'Élevage  
Tarn

